

Aynac. Des aménagements pour faire boire le bétail

ABONNÉS 

Un système de pompage solaire. DDM

[f](#) [X](#) [in](#) [✉](#)

Culture et loisirs, Aynac

Publié le 31/07/2025 à 05:12

Correspondant de la rédaction du Lot

Écouter cet article 



00:00 / 01:14

Powered by **ETX Majelan**

Il est tout à fait possible de concilier élevage et qualité des milieux aquatiques.

Dans le cadre des plans pluriannuels de gestion des versants du Mamoul, de la Bave et Ouyse – Alzou, le Syndicat mixte Dordogne moyenne et Cère aval réalise des aménagements d'abreuvement déportés des cours d'eau, la mise en défense des berges et le franchissement des cours d'eau. Ces travaux sont réalisés à travers un conventionnement entre les éleveurs volontaires et le syndicat. Le montage financier est le suivant : 80 % Agence Adour Garonne, 10 % et la TVA pour le syndicat et enfin 10 % pour l'éleveur.

Jeudi 24 juillet, une visite découverte d'aménagement pour l'abreuvement du bétail était programmée. Plusieurs éleveurs se sont présentés au rendez-vous fixé vers 10 heures sur le parking de la fresque et se sont rendus ensuite en covoiturage au hameau de Cahuac sur la propriété de Samuel Lavinal où ils ont pu observer un système de pompe solaire. Cette rencontre a été animée par Sylvie Monnin Meynard, technicienne rivière du SMDMCA, et le propriétaire du terrain.

Autour de la pompe, une conversation animée s'est engagée sur l'installation du matériel et son fonctionnement. Cette matinée était inscrite dans le cadre de l'opération Ruban bleu "Agir pour nos rivières" portée par le syndicat mixte.